



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Israël

Question écrite n° 6399

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le lancement d'une année d'Israël en France. En effet, dans la réponse de son prédécesseur à la question n° 7969, les relations culturelles bilatérales entre notre pays et l'État hébreu avaient été envisagées dans le but de « définir le meilleur moyen d'optimiser les relations culturelles entre les deux pays ». Le meilleur moyen serait sûrement la mise en place pour l'année 2009, année anniversaire de cet échange, d'une « année d'Israël en France » et d'une « année de la France en Israël ». Il lui demande donc de lui préciser la position du nouveau gouvernement français sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6399

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6048

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)